

Sommaire des modifications apportées à la convention de gestion des comptes

Vérification de votre identité

Afin de protéger notre clientèle, nous vérifions toujours l'identité de toute personne qui ouvre un compte à la Banque Nationale et auprès de la Société de fiducie Natcan et du Trust Banque Nationale. Il y est mentionné que cette obligation s'applique, peu importe la façon dont le compte est ouvert : en succursale, par Internet, par télécopieur ou par téléphone.

Renseignements personnels

Vous trouverez dans cette section de la convention une brève explication des raisons pour lesquelles il est important que nous obtenions des renseignements personnels vous concernant. En d'autres mots, nous y expliquons pourquoi nous voulons mieux vous connaître.

Accès à vos comptes

Une section complète précise maintenant les différents moyens d'accéder à votre compte (guichet automatique, téléphone, Internet, comptoir) et un effort particulier a été consacré à l'uniformisation des termes utilisés.

Dépôts directs et débits préautorisés

À cette section de la convention, vous y apprenez notamment que vous avez la responsabilité d'aviser qui de droit de tout changement touchant votre compte et susceptible d'influer sur les dépôts directs et les débits préautorisés qui y sont effectués.

Découverts

Les découverts au compte constituent un point important et c'est pourquoi quelques rubriques y sont consacrées. Il y est notamment spécifié que vous avez la responsabilité de vous assurer que votre compte ne soit pas à découvert. C'est pourquoi, si la situation l'exige, un montant pourrait être prélevé sans préavis, dans un autre de vos comptes, pour couvrir ce découvert. Pour éviter les désagréments de telles situations, différents moyens sont disponibles : virements de fonds, protection sur carte MasterCard Banque Nationale et compte avec marge. Un conseiller peut vous aider à définir vos besoins.

Supports technologiques

L'évolution des technologies a un impact majeur dans notre façon de traiter les chèques et autres effets. Ainsi, ceux-ci pourront être transférés sur des supports technologiques, ce qui augmente grandement la rapidité de traitement et la sécurité des transactions. Le recours à ces nouvelles technologies implique cependant que les chèques et autres effets originaux seront uniquement accessibles dans un proche avenir sous leur nouveau support technologique.

Vérification des inscriptions à vos comptes

Nous prenons des mesures conformes aux pratiques de l'industrie bancaire pour assurer la sécurité de vos transactions. Cependant, si vous notez une irrégularité à la suite de la consultation de votre livret, de votre relevé reçu par la poste, ou lors d'une consultation de vos transactions à l'aide de nos Solutions bancaires électroniques, vous devez nous en faire part immédiatement.